mrap
mouvement

LE PONT

Octobre 2019 - N°111

SOMMAIRE

1- ❑ Édito
❑ Gymnase Jacques Bernard
2- ❑ Sauvetage en Méditerranée
3- ❑ Émeutes en Afrique du Sud
❑ Présence du MRAP Nantais
4- ❑ Réunion débat avec D.Vidal :
Le 26 novembre à Saint-Nazaire
❑ Non à l'antisémitisme
5- ❑ L'aide médicale d'état en danger ?
❑ À Nantes :
◆ un été chaud pour les habitants des bidonvilles
❑ Comité de Nantes du MRAP :
◆ Cours de français
6- ❑ Soirée débat le 6 novembre :
◆ Israël-Palestine, l'impossible partage de l'eau
❑ Brèves
7- ❑ Brèves (suite)
8- ❑ Monsieur Macron fait la course avec le RN ?
❑ Bulletin d'adhésion, Contacts

L'hébergement décent est un droit universel

Depuis plus d'une année, des centaines d'hommes, femmes et enfants vivent au gymnase Jeanne Bernard à Saint-Herblain dans des conditions indignes. Malgré une multitude de démarches, notamment de l'intercollectif « Personne à la rue », y compris durant tout l'été, la préfecture ne bouge pas et paraît vouloir jouer le pourrissement.
C'est pourquoi, la LDH le MRAP et RESF ont déposé une requête auprès du Tribunal administratif de Nantes, dans le prolongement de celle de la Cimade et du Secours catholique, pour que l'État qui a la responsabilité de fournir un hébergement à toute personne vulnérable respecte ses obligations.

Combattre les idées d'extrême droite : une urgence

La présence de l'extrême droite, tant par son existence dans le paysage politique que par la propagation de ses idées dans de trop larges couches de la société est toujours une préoccupation majeure du MRAP. Comment combattre efficacement le danger qu'elle représente ?
Partout dans le monde, l'extrême droite utilise la colère et la désespérance sociale des personnes victimes de la destruction des emplois industriels, de la précarité et du chômage.
Avec un discours se présentant comme anti-libéral, elle prétend dénoncer pêle-mêle la classe politique, qu'elle soit de droite ou de gauche, les syndicats… Mais, en réalité, elle ne remet pas en cause le capitalisme. Elle revendique la préférence nationale. Elle prône un État autoritaire, anti-démocratique, une société nationaliste, repliée sur elle-même, excluant les minorités, les migrants,.
Penser que l'on peut exprimer son mécontentement social aux côtés de l'extrême droite, en passant sous silence son racisme et sa xénophobie est un piège mortel.
Penser que l'on pourra ainsi marginaliser l'extrême droite est un leurre.
Penser capter l'électorat sensible aux thèses de l'extrême-droite en utilisant ses arguments contre les migrants est irresponsable.
C'est pourtant ce qu'ont fait et font trop souvent les gouvernants ! Cela conduit à des désastres.
Notre tâche est tout au contraire de dénoncer les faux espoirs qu'elle suscite.
La lutte pour l'égalité des droits, l'affirmation des valeurs démocratiques et de solidarité permettront de construire une société plus apaisée.
Dénonçons sans relâche toute expression de racisme et de xénophobie, par l'éducation, l'utilisation des outils juridiques et l'action citoyenne.
Des États qui laissent mourir délibérément à leurs frontières des milliers d'êtres humains peuvent-ils encore être appelés « États démocratiques »?
Réaffirmons avec force que les migrations restent une source de progrès pour l'humanité : apports culturels, richesse de la mixité, contribution à la vie sociale et économique. A l'heure où les informations circulent avec tant de facilité, comment vouloir s'enfermer derrière des murs et des barbelés pour protéger une certaine idée de la civilisation « blanche et chrétienne » ! **Ne nous trompons pas de colère ! Défendons la nécessaire solidarité entre les êtres humains**.

François Levent Françoise Thoumas

Soirée débat à l'Espace COSMOPOLIS à Nantes le 6 novembre à 19h

Dans le cadre du FESTIVAL DES SOLIDARITÉS DU 15 NOVEMBRE AU 1ER DECEMBRE 2019

Le Comité de Nantes du MRAP et l'Association France Palestine Solidarité 44 proposent
une soirée débat à
l'Espace COSMOPOLIS
mercredi 6 novembre 2019 à 19 h.

Israël – Palestine
"L'impossible partage de l'eau"

Avec la participation de Jacques Fontaine,
agrégé de géographie, maître de conférences honoraire,
il a travaillé sur la Palestine et la question de l'eau et a notamment publié
"L'eau, enjeu du conflit israélo-palestinien" (Cahiers de l'AFPS n°22)
et la projection du film de Frédéric Vigné:

"L'eau de chez nous, l'eau de chez eux"
La question de l'eau dans les territoires palestiniens

Conjuguées au réchauffement climatique et à la croissance démographique, les inégalités d'accès à l'eau au Proche-Orient devraient encore s'accroître dans les années à venir. Pour certains experts, l'eau est un des moyens utilisés par l'État israélien pour faire avancer ses projets de colonisation.

"Avec la question de l'eau, la bataille que mène le peuple palestinien prend ici sa dimension première, le droit à la vie, un droit universel par excellence."

(Bernard Ravenel)

Brèves

Condamnations de multirécidivistes

Le 17 septembre, Éric Zemmour est définitivement condamné à 3 000 euros d'amende pour provocation à la haine religieuse après des propos anti-musulmans tenus en 2016. Son pourvoi en cassation a été rejeté.
Le jeudi 19 septembre, en état de récidive légale , Alain Soral est condamné par le Tribunal correctionnel de Bobigny à 24 mois de prison, dont 18 fermes et 6 mois de sursis pour provocation à la haine raciale et injure publique aggravée suite à la diffusion d'un rap antisémite sur son site Internet, à 45 000 euros d'amende, à une mesure de publication judiciaire, à 210 heures de travaux d'intérêt général, et à accomplir un stage de citoyenneté. Par ailleurs, il ne pourra plus exercer sa fonction de directeur de la publication de son site Internet. Cette condamnation intervient à la suite d'une citation directe d'un collectif d'associations antiracistes comprenant l'UEJF, SOS Racisme, la LICRA, J'accuse, le MRAP et la LDH.*
En droit pénal français, **la récidive légale est la réitération d'une infraction similaire ou proche d'une infraction précédemment et définitivement condamnée. C'est une circonstance aggravante qui permet le prononcer d'une peine plus lourde, jusqu'au doublement de la peine*

Enfermement : M. Castaner a franchi la ligne rouge

La Cimade avec 21 organisations dont le MRAP a interpelé le ministre de l'Intérieur pour
- faire cesser cette politique du tout enfermement qui conduit à la maltraitance de personnes étrangères,
- proscrire tout enfermement d'enfants en rétention,
- assurer la protection des personnes les plus vulnérables, parmi lesquelles les personnes malades,
- mettre un terme aux pratiques illégales de l'administration.

Action climatique, action pour la paix

La lutte contre le dérèglement climatique passe aussi par le désarmement nucléaire
Le 21 septembre la Journée internationale de la paix est célébrée dans le monde entier à l'initiative de l'ONU. Elle vise au renforcement des valeurs de paix parmi toutes les nations et tous les peuples.
Le Secrétaire général de l'ONU a rappelé à quel point l'urgence climatique menace la sécurité et la stabilité du monde. Les menaces pesant sur les littoraux s'aggravent, la sécheresse et la désertification progressent, les catastrophes et phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient, les différends nés de l'épuisement des ressources s'aggravent, autant de phénomènes qui peuvent être sources de conflits et de guerres condamnant des populations entières à devenir des réfugiés climatiques.

Évacuation du campement de migrants à Grande-Synthe

Le 17 septembre, un millier de migrants ont été évacués, mise « à l'abri » selon les autorités, évacuation dans des conditions insuffisantes selon les associations.
Claire Millot, secrétaire générale de l'association Salam proteste : « Les faire monter dans des bus pour des centres d'accueil où ils ne veulent pas aller, ça n'a pas de sens. Ils vont revenir ». Et elle dénonce l'absence d'une « vision globale d'accueil ».

Une stèle en mémoire de l'esclavage

Le 31 août un monument en mémoire de l'esclavage a été inauguré à Saint-Étienne square Victor Schoelcher en face des manufactures de Saint-Étienne.
« La Liberté inachevée » est une œuvre en ardoise et marbre de 2 mètres qui comprend des QR code offrant des citations d'Aimé Césaire et d'Albert Camus.

Gilles ROUSSI près de son œuvre

Recommandation de la CNCDH

Le 24 septembre la CNCDH a adopté un avis dans lequel elle exprime sa plus vive inquiétude face à l'instruction ministérielle publiée le 4 juillet 2019 visant au partage d'informations entre les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) ou 115 et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Elle estime que cela va ouvrir une brèche dans le principe de l'inconditionnalité de l'accueil d'urgence en introduisant des discriminations selon leur nationalité et leur statut administratif.*
La CNCDH recommande le retrait de l'instruction ministérielle.

**CNCDH: Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme*

Guide sur le délit de solidarité !

À l'occasion du premier anniversaire (6 juillet) de la décision du Conseil Constitutionnel consacrant la fraternité comme principe à valeur constitutionnel (voir https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2018/2018717_718QPC.htm), le collectif des Délinquants solidaires a publié début juillet son guide sur le délit de solidarité. Bonne nouvelle après une année où les poursuites et intimidations à l'encontre des citoyens solidaires se sont multipliées malgré cette reconnaissance du principe de fraternité.

Des armes françaises tuent au Yémen

La France a vendu et continue de vendre des armes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, utilisées dans le conflit au Yémen.
Cette guerre a entraîné plus de 10 000 morts et 53 000 blessés, une grave crise humanitaire et sanitaire. Un enfant meurt toutes les dix minutes. L'ONU a déclaré que le pays connaissait « la pire crise humanitaire depuis la seconde guerre mondiale ».

Photo: Eric Feferberg/Pool via Reuters

Plainte pour racisme : mode d'emploi

Vous êtes insulté.e, victime ou témoin de paroles et d'actes discriminatoires illégaux, racistes ou autres. Un mode d'emploi est mis à votre disposition par le comité local du MRAP
*(**voir http://mrap-saintnazaire.org/IMG/pdf/plainte.pdf**)*

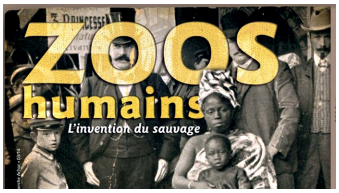

Expo : « les zoos humains »

L'exposition "Zoos humains" sera présentée à l'espace Louis Delgrès (Mémoire d'outre-mer, 89 quai de la Fosse à Nantes) du 27 septembre au 17 octobre prochains. L'historien Pascal Blanchard sera présent le 4 octobre pour la projection du documentaire : "Sauvages, au cœur des zoos humains".

Homophobie dans les stades

En affirmant que « le racisme et l'homophobie ce n'est pas la même chose », en hiérarchisant l'expression des haines sur les stades qui conduirait à ne pas arrêter les matches en cas d'homophobie contrairement au racisme, Noël Le Graët, président de la Fédération Française de Football se disqualifie.

Le Président de la République fait la course avec le Rassemblement national. Est-il sûr de gagner ?

Monsieur Macron entend faire de l'immigration la préoccupation majeure des Français et des migrants les boucs émissaires de la crise sociale.
À l'intention de sa majorité, il déclare : « *la question est de savoir si nous voulons être un parti bourgeois ou pas. Les bourgeois n'ont pas de problème avec* ***ça*** *: ils ne la croisent pas. Les classes populaires vivent avec* ».
Nous aurions pu naïvement croire que « **ça** », c'était le réchauffement climatique, les retraites, le chômage…, qui apparaissent dans les sondages comme les préoccupations majeures des Français, l'immigration arrivant en neuvième position.

Mais non, « **ça** », c'était bien l'immigration ! Pour lui, il y aurait une augmentation inquiétante du nombre de demandeurs d'asile (122 000 en 2018, 130 000 prévus en 2019). Depuis janvier 2015, les demandeurs d'asile n'ont accru la population française que de 0,6 % contre 2 % en Allemagne !
Et des idées de réformes surgissent : durcissement des accords de Dublin au niveau européen, baisse de l'Allocation pour Demandeur d'Asile, tentative de diminuer le panier de soins de l'Aide Médicale d'État. À partir du 5 novembre prochain, les demandeurs d'asile ne disposeront plus de la carte bancaire qui leur permettait de retirer l'argent de l'ADA ; ils auront seulement une carte de paiement dans des commerces équipés d'un terminal spécifique : brimades et économies de bouts de chandelles !

Même dans sa majorité, des voix s'élèvent pour contester cette politique. Un élu de l'Ouest résume : « *Électoralement, c'est payant, mais est-ce qu'on ne trahit pas notre âme ?* » (Le Monde, 19 septembre 2019).
La nécessité aujourd'hui, c'est de respecter le droit d'asile, mais aussi la dignité de toutes les personnes qui vivent ici. C'est de mettre en œuvre des politiques qui n'opposent pas Français et migrants.

Françoise Thoumas

Pour adhérer au MRAP, vous pouvez vous adresser:
*** à un adhérent du MRAP,**
*** à l'un des comités locaux ci-contre,**
*** ou retourner le bulletin au siège national du MRAP**

Maquette journal : Jean-Charles RICQUIER
Relecture : Myriam AUGER
Imprimé à Nantes par : Imprimerie Parenthèses

mrap

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
43, boulevard de Magenta 75010 Paris
Tél : 01.53.38.99.99 - Fax : 01.40.40.90.98
www.mrap.fr - accueil@mrap.fr

Bulletin d'adhésion 2019

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Date de naissance : ..... / ..... / .....
Profession : .....
Comité de

Domicile : ..... Portable : .....
Courriel : .....@.....

J'adhère au MRAP
Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

Revenus Mensuels	Adhésion simple
< 700 €	☐ 20 €
entre 700 et 1200 €	☐ 40 €
entre 1200 et 1700 €	☐ 60 €
entre 1700 et 2200 €	☐ 80 €
entre 2200 et 3000 €	☐ 108 €
entre 3000 et 3500 €	☐ 128 €

Adhésion de soutien : .....€

Prélèvement
Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA ci-jointe, accompagnée de votre IBAN et les retourner à :
MRAP
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

Déduction fiscale
Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale.
Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation et/ou de votre don.

Je m'abonne à Différences
la revue du MRAP
☐ 24 €

☐ J'adhère pour la première fois
☐ Je renouvelle mon adhésion

Vie du mouvement
Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit(e) sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :
☐ Racisme, discrimination, xénophobie ☐ International
☐ Education ☐ Migrations
☐ Extrême droite ☐ Roms, Tsiganes et Gens du voyage
Rendez-vous sur le site du MRAP : www.mrap.fr

Date : Signature :

Les informations collectées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées à l'usage exclusif du MRAP
Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données

Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau,
44100 Nantes
tél./fax/répondeur : 02 40 58 08 09

Permanences : à la Manufacture des Tabacs,
10 bis Boulevard Stalingrad, 44000 Nantes.
le lundi de 17h30 à 20h30
courriel : mrapnantes@hotmail.com

St-NAZAIRE

Point de rencontre tous les 2e lundis du mois à 20h30
Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun,
44600 St-Nazaire
tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr
site web : http://mrap-saintnazaire.org
https://www.facebook.com/mrap.saintnazaire

site web national : http://www.mrap.fr